

EXTRAIT
du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle-Aunis

Convocations envoyées le 5 mars 2021
Le Comité Syndical est composé de 32 délégués

SEANCE ordinaire du 16 mars 2021 à 14h30

2021-06

AR PREFECTURE
017-200063667-20210316-2021_06-DE
Reçu le : 22 / 03 / 2021

Nombre de membres en exercice : 32
Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres votants : 21

L'an deux mille vingt et un, le mardi seize mars à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale La Rochelle-Aunis se sont réunis en session ordinaire, à Andilly, sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE, Président.

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : 20/32

M. Jean-Luc ALGAY – M. Bertrand AYRAL - M. Jean-Marie BODIN - M. Christian BRUNIER - Mme Alisson CURTY – M. Alain DRAPEAU - M. Sylvain FAGOT – M. Jean-François FOUNTAINE – M. Roland GALLIAN - M. Patrick GIAT - M. Jean GORIOUX – M. Antoine GRAU – M. Emmanuel JOBIN - M. Guillaume KRABAL – M. Joël LALOYAUX - M. Didier LARELLE – M. Jean-Pierre NIVET – Mme Mathilde ROUSSEL - M. Jean-Pierre SERVANT - M. François VENDITTOZZI

MEMBRES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR : 1

M. Dominique LECORGNE a donné pouvoir à M. Sylvain FAGOT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. François VENDITTOZZI

MEMBRES EXCUSES :

M. Raymond DESILLE – Mme Catherine DESPREZ - M. Dominique LECORGNE – M. Stéphane VILLAIN

ETAIENT EGALEMENT PRESENTS :

Cabinet du Président : Mme Brigitte DESVEAUX et Mme Anne-Laure BERAUD
Service du Syndicat mixte : M. Nicolas CAJON, Mme Nathalie GUERY, Mme Céline BAUDET

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

M. le Président rappelle que le Comité syndical a préalablement débattu sur les orientations budgétaires 2021 lors de sa séance du 19 janvier 2021 en application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ensuite, il donne la parole à M. Antoine GRAU, premier Vice-Président, pour présenter au Comité Syndical les informations financières essentielles du budget primitif 2021 :

Présentation des informations financières essentielles :

■ **Elaboration du SCoT La Rochelle Aunis :**

Dépenses

. Pour poursuivre le travail d'élaboration du SCoT en 2021, une somme de 180.000 € a été évaluée pour rémunérer les bureaux d'études, l'assistance juridique, les actions de concertation et l'organisation de séminaires de travail.

Recettes

. Un recours à l'emprunt est proposé pour financer les études liées à l'élaboration du SCoT en section d'investissement et optimiser les finances des collectivités. Le montant de l'emprunt pourrait s'élever à 70.901 € en 2021.

■ **Montant de la cotisation 2021 :**

Syndicat mixte SCoT La Rochelle Aunis - Budget primitif 2021

Dépenses 2021 Fonctionnement	
Personnel charges	206 000,00 €
1 Responsable	96 000,00 €
1 Chargé de mission urbanisme	55 000,00 €
1 Gestionnaire administratif	55 000,00 €
Autres charges	64 168,88 €
Convention MAD services et moyens CdA	14 000,00 €
Convention service unifié SIG	26 000,00 €
Manifestations (colloques, séminaires, rencontres nationales)	1 500,00 €
Cotisations Fédération SCoT (0,01€ par habitant)	2 500,00 €
Assurance collectivité + véhicule	2 300,00 €
Frais véhicule en location	3 000,00 €
Carburant et péages	1 250,00 €
Frais de missions et de formation des agents	2 000,00 €
Frais de missions des élus	1 000,00 €
Fournitures / documentation	2 000,00 €
Forfait annuel convention démat Soloris	1 500,00 €
Forfait annuel hébergement site internet, gestion nom domaine	660,00 €
Conception impression de documents	2 000,00 €
Autres frais divers	2 258,88 €
Charges financières et exceptionnelles	2 200,00 €
Dotation aux amortissements	99 500,00 €
Virement à la section investissement	32 000,00 €
TOTAL	401 668,88 €
Dépenses 2021 Investissement	
Elaboration du SCOT	130 000,00 €
Etudes et frais divers /actions concertation	50 000,00 €
Matériels divers	1 500,00 €
Remboursement des emprunts	43 000,00 €
Amortissements des subventions	18 841,00 €
Déficit investissement reporté	0,00 €
TOTAL	243 341,00 €
TOTAL Dépenses	645 009,88 €

Recettes 2021 Fonctionnement				
Cotisation par habitant				
Populations légales au 1er janvier 2021	100%	239 201	1,55 €	370 761,55 €
CdA La Rochelle	73,58%	176 010	1,55 €	272 815,50 €
CdC Aunis Atlantique	12,79%	30 601	1,55 €	47 431,55 €
CdC Aunis Sud	13,62%	32 590	1,55 €	50 514,50 €
Subventions d'investissement transférées				18 841,00 €
Excédent de fonctionnement reporté				12 066,33 €
TOTAL				401 668,88 €
Recettes 2021 Investissement				
Excédent investissement reporté				1 939,84 €
FCTVA				39 000,00 €
Recettes d'amortissements				99 500,00 €
Virement de la section de fonctionnement				32 000,00 €
Emprunt 2021				70 901,16 €
TOTAL				243 341,00 €
TOTAL Recettes				645 009,88 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections

Le niveau de contribution 2021 est le même qu'en 2020, une cotisation de 1,55 € par habitant.

Celui-ci est donc stable avec la possibilité comme en 2020 d'ajuster le dernier appel de fonds en fonction des besoins réels de fin d'année.

M. le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir délibérer sur le budget primitif 2021 sur la base du document détaillé transmis « Projet de budget primitif 2021 par nature ».

Ces explications entendues, après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents,

ADOpte PAR CHAPITRE LE BUDGET PRIMITIF 2021, lequel se résume ainsi :

BUDGET PRIMITIF 2021 - FONCTIONNEMENT

RECETTES			EUROS
74	74758	Participation des Communautés adhérentes : cotisation 1,55€/habitant	370 761,55
042	777	Subventions d'investissement transférées	18 841,00
002		Excédent de fonctionnement reporté	12 066,33
TOTAL RECETTES			401 668,88
DEPENSES			
011		Charges à caractère général	60 010,00
012		Charges de personnel	206 000,00
65		Autres charges de gestion courante	1 958,88
66		Charges financières	1 200,00
67		Charges exceptionnelles	1 000,00
042	6811	Dotation aux amortissements	99 500,00
023		Virement à la section d'investissement	32 000,00
TOTAL DEPENSES			401 668,88

BUDGET PRIMITIF 2021 - INVESTISSEMENT

RECETTES			EUROS
16	1641	Emprunt pour financer les études liées à l'élaboration du SCoT (opération SCoT 01)	70 901,16
040	2802	Amortissements des études SCoT	99 500,00
040	2818	Amortissements matériels de bureau et autres matériels	0,00
021		Virement de la section de fonctionnement	32 000,00
10	10222	FCTVA	39 000,00
001		Excédent d'investissement reporté	1 939,84
TOTAL RECETTES			243 341,00
DEPENSES			
Opération SCoT 01 « Elaboration du SCoT » (dont 48 900€ de restes à réaliser 2020)			180 000,00
20	202	Elaboration du SCoT	130 000,00
20	202	Etudes et frais divers	50 000,00
Opération SCoT 02 « Equipement matériel »			1 500,00
20	2051	Licences	500,00
21	2183	Matériel de bureau et informatique	500,00
21	2184	Mobilier	0,00
21	2188	Autres	500,00
Hors opération			
16	1641	Remboursement des emprunts	43 000,00
040	13911	Amortissements des subventions	18 841,00
TOTAL DEPENSES			243 341,00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme,
 Au registre sont les signatures.

Pour le Président et par délégation,
 Le premier Vice-Président,
 Antoine GRAU



Schéma de cohérence territoriale
La Rochelle
Aunis Syndicat mixte

Pour :	21
Contre :	0
Abstention :	0